

L'enseignement de la grammaire [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **7 (1878)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1er de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'Imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *L'enseignement de la grammaire. — Notions élémentaires d'économie politique. De la monnaie. — L'art. 27 de la Constitution fédérale. — Partie pratique. Résumé chronologique d'histoire suisse. — Journal d'un jeune instituteur. — Variétés. Les inventions. — Correspondances. — Chronique.*

L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

(*Suite*)

S'inspirant des conseils des hommes d'école les plus autorisés et les plus expérimentés, M. Duruy, dans son instruction du 2 juillet 1866, relative à l'exécution du décret du même jour, concernant le régime des écoles normales primaires, disait à son tour :

« Dans le cours de français, beaucoup de maîtres abusent de la grammaire et croient avoir tout fait quand ils ont mis dans la mémoire de leurs élèves un grand nombre de règles, de distinctions et de mots techniques. Insistez pour que, dans cette étude, on évite les abstractions et les subtilités, pour qu'on s'attache aux applications et aux exemples, surtout aux exemples que fournissent la lecture et l'explication des grands écrivains. C'est par là que la langue, avec ses principales règles, ses finesses et ses idiotismes, s'apprend bien mieux que dans les grammaires. »

Le 7 octobre 1866, revenant sur le même objet, la direction qu'il convient de donner à l'enseignement dans les écoles primaires, voici comment il s'exprimait au sujet de l'enseignement grammatical :

« Monsieur le Recteur, en vous envoyant, le 2 juillet dernier, une copie du nouveau règlement des écoles normales primaires, j'ai appelé votre attention sur les abus que quelques maîtres ont introduits dans l'étude de la grammaire, et sur la nécessité de donner à cet enseignement une direction plus pratique.

Je trouve la preuve de cet abus persistant dans les mémoires

produits en 1861 lors du concours des instituteurs, et dans les rapports de l'inspection générale, comme dans les copies des concours cantonaux que je viens d'examiner. Des enfants de dix à onze ans parlent de verbes transitifs et intransitifs, d'attributs simples et complexes, de propositions incidentes explicatives ou déterminatives ; de compléments circonstanciels, etc., etc. Il faut n'avoir aucune idée de l'esprit des enfants, qui répugne aux abstractions et aux généralités, pour croire qu'ils comprennent de pareilles expressions, que vous et moi, Monsieur le Recteur, nous avons depuis longtemps oubliées ; c'est un pur effort de mémoire au profit d'inutilités.

Si l'étude sérieuse de la grammaire est une des plus importantes à poursuivre ; si, par l'analyse des procédés du langage, elle nous conduit à découvrir certaines lois de l'esprit ; si, par la comparaison des grammaires, on arrive à retrouver la filiation des peuples et l'identité des races ; si enfin elle constitue pour une intelligence déjà mûre, une des applications les plus fécondes de la philosophie éclairée par l'histoire, on doit avouer que, pour les enfants, elle n'est trop souvent qu'un objet d'effroi.

Une grande partie du temps de la classe est, chaque jour, employé dans certaines écoles à la récitation de longues leçons de grammaire, à la récitation d'interminables analyses logiques et grammaticales, qui remplissent leurs cahiers ou leur mémoire, et ne disent rien à l'esprit. Cet enseignement doit être remplacé par des leçons vivantes. Il faut réduire la grammaire à quelques définitions simples et courtes, à quelques règles fondamentales qu'on éclaircit par des exemples ; il faut aussi, à mesure que l'intelligence des enfants se développe, les mettre en présence des plus beaux morceaux de notre littérature, leur y faire reconnaître d'abord le sens et jusqu'aux nuances des mots, la suite et l'enchaînement des idées, plus tard les inversions, même les hardieses du génie, et compter, dans cet exercice, encore plus sur cette logique et cette grammaire naturelle qu'ils portent en eux que sur le vieux bagage d'abstractions et de formules dont on accable leur mémoire sans profit pour leur intelligence. Lhomond disait, il y a quatre-vingts ans : « La métaphysique ne convient point aux enfants, et le meilleur livre élémentaire, c'est la voix du maître, qui varie ses leçons et la manière de les présenter selon les besoins de ceux à qui il parle. »

Nos maîtres ne sont pas coupables de suivre les méthodes que j'accuse : ce sont celles qui leur ont été enseignées. Ils en mesurent la valeur au prix qu'elles leur ont coûté, aux fatigues, au temps qu'ils ont dépensés pour acquérir des connaissances qui donnent à la plus simple des études les apparences, les embarras et les ennuis d'une science mystérieuse.

L'ardeur avec laquelle les instituteurs ont ouvert et dirigé les cours d'adultes prouvent qu'ils ne cherchent pas à ménager leurs forces et qu'ils ne redoutent pas le travail. Ce n'est donc pas le courage et le dévouement qui leur font défaut, mais une bonne

direction pédagogique. Or, cette direction, c'est à l'école normale qu'ils la prennent ; c'est donc de l'école normale qu'il faut chasser cette scolastique grammaticale qui se complait dans les théories subtiles et s'amuse à des curiosités bonnes pour occuper les loisirs des lettrés (1). »

Ceux de nos lecteurs qui sont abonnés au *Bulletin* depuis l'année 1873, n'auront peut-être pas oublié les appréciations de M. Braun, l'un des premiers pédagogistes de notre époque, au sujet des articles que nous avons publiés alors sur l'enseignement de la grammaire. Il n'est peut-être pas inutile de les rappeler ici.

Après s'être félicité de trouver en Suisse des hommes qui soient en communauté d'idées avec lui sur l'enseignement de la grammaire, M. Braun continue :

« Ceux de nos confrères qui affectionnent encore les règles et les définitions abstraites, les subtilités synthaxiques, les analyses grammaticales et logiques, ne nous ont pas épargné leurs boutades et il n'en manque pas dans le nombre que notre obstination et notre tenacité ont fait sourire de pitié.

« Nous n'en avons pas moins persisté à croire que dans la plupart de nos écoles primaires on méconnaît la nature et le but de cet enseignement ; nous avons reproché à beaucoup d'instituteurs de substituer des abstractions scientifiques à un langage simple, clair et approprié aux jeunes intelligences qu'ils ont la mission de former. Durant toute une année, on s'occupe d'analyse grammaticale et logique, et en fin de compte, les élèves ne sont pas en état de rédiger deux phrases, et encore moins de les transcrire correctement. On perd entièrement de vue que la mission de l'instituteur n'est pas d'enseigner la grammaire, mais bien d'apprendre à parler en pensant, à penser en parlant, et à bien s'exprimer de vive voix et par écrit, d'une manière convenable, claire et intelligible.

« Nous n'aurons pas de véritables écoles primaires, disions-nous il y a vingt ans et répétons-nous aujourd'hui, aussi longtemps qu'on commencera l'enseignement de la langue par des définitions, des déclinaisons, des conjugaisons, des analyses et ce fatras de formes grammaticales auxquelles l'enfant n'attache et ne saurait attacher aucun sens. Nous avons constamment envisagé l'enseignement de la langue de plus haut, comme le moyen le plus général et le plus efficace de cultiver l'esprit de l'enfant et d'agir, non-seulement sur la mémoire, mais surtout sur l'intelligence, l'imagination, le jugement, la volonté et même sur les sentiments. »

A des témoignages aussi explicites et aussi concluants nous

(1) On enseignait, il y a un an encore, dit M. Duruy, dans une école normale de l'Est, des aperçus sur la terminaison des substantifs et des adjectifs et sur les rapports de cette terminaison avec le genre ou le sens des mots.

n'avons rien à ajouter. Si péremptoires qu'ils soient, nous doutons cependant qu'ils modifient les sentiments des partisans de l'ancienne méthode.

R. H.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES
D'ÉCONOMIE POLITIQUE
A L'USAGE DES INSTITUTEURS

DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME CONFÉRENCE

DE LA MONNAIE

1. Si les échanges se faisaient tous par des *trocs*, il y aurait des difficultés inextricables : difficultés pour trouver celui qui aurait de trop ce qui nous manque et qui manquerait de ce que nous avons de trop ; difficultés résultant de ce que les objets à échanger n'auraient pas la même valeur ; difficultés pour faire des épargnes en vue de l'avenir.

On a obvié à ces inconvénients en faisant choix d'un article que tout homme acceptât en place de la marchandise à céder, et pût offrir en place de la marchandise à obtenir, et il a fallu en outre que cet article fût divisible en portions telles qu'il pût toujours correspondre à la valeur de la marchandise à obtenir. Cet article est ainsi un *intermédiaire* des échanges, et sert de mesure commune des deux valeurs. A cet intermédiaire on a donné le nom de *monnaie*.

2. Toute marchandise peut servir de *monnaie*, et effectivement, les animaux domestiques ont rempli cette fonction chez plusieurs peuples anciens de l'Orient et même de l'Italie. Le fer faisait fonction de monnaie à Lacédémone, le sel en Abyssinie, la morue à Terre-Neuve, les pelleteries dans le nord de l'Amérique, les grains de cacao au Mexique, le tabac en Virginie, le cuir en Russie jusqu'à Pierre I^{er}. L'historien russe Karamsin raconte qu'une caisse de l'armée, contenant une grande quantité de peaux de martres ayant été pillée lors d'une campagne, les soldats ne purent recevoir leur solde.

Pour éviter de faire subir aux fourrures les avaries pouvant résulter de la circulation, les Russes avaient marqué d'un signe particulier de petits fragments de peaux de martres, et ces petits